

	(UNICEF Tchad)	
Résultat 2 Total : 1 303 070		
189 570 (PNUD Cameroun) 422 500 (UNICEF Cameroun) 259 000 (PNUD Tchad) 432 000 (UNICEF Tchad)		
Total	2 001 359 ²¹	

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET DU PROJET DU PBF						Budget modifié	
CATEGORIES	Montant (PNUD Cameroun)	Montant (UNICEF Cameroun)	Montant (PNUD Tchad)	Montant (UNICEF Tchad)	TOTAL	Montant (UNICEF Tchad- changé)	Total avec des changements
1. Personnel et autres employés	216 625	167 300	180 000	63 000	626 925	60500	624425
2. Fournitures, produits de base, matériels	24 100	50 000	20 000	53 500	147 600	40500	134600
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	0	0	60 000	72 500	132 500	33000	93000
4. Services contractuels	122 500	82 500	100 000	209 000	514 000	110000	415000
5. Frais de déplacement	71 500	51 500	60 000	0	183 000	8500	191500
6. Transferts et subventions aux homologues	175 000	310 000	309 000	59 000	853 000	386500	1180500
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	107 309	23 500	20 000	195 500	346 309	13500	164309
Sous-total	717 034	684 800	749 000	652 500	2 803 334	652500	2803334
8. Coûts indirects*	50 192	47 936	52 430	45 675	196 233	45675	196233
TOTAL	767 226	732 736	801 430	698 175	2 999 567	698175	2999567
70 %	537 058,20	512 915,20	561 001,00	488 722,50	2 099 696,90	488722,50	2099697
30 %	230 167,80	219 820,80	240 429,00	209 452,50	899 870,10	209452,50	899870

* Le taux ne doit pas dépasser 7 % de total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédures de l'entité en question.

²¹ Ce montant n'inclut ni le budget du plan de S&E ni le coût de gestion du projet.

c) Capacités des Entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution

PNUD Cameroun

Le PNUD Cameroun dispose de deux composantes : Développement durable, et Gouvernance et prévention des crises. Le deuxième groupe compte une équipe de projet composée de deux membres du personnel international (un gestionnaire de projet senior et un spécialiste de la mobilisation des ressources et de la communication) et six membres du personnel national (deux experts nationaux, un spécialiste en suivi/évaluation, un assistant administratif et financier et deux chauffeurs). La majorité des acteurs du projet sont basés à Maroua (la capitale de la région de l'Extrême-Nord), mais ils seront transférés à Kousséri, dans le Logone et Chari, une fois qu'un sous-bureau commun y aura ouvert. L'équipe de projet se trouvera à proximité des sites d'intervention, ce qui facilitera la mise en œuvre et la coordination des activités avec le Tchad. La Représentante résidente adjointe (qui dirige également l'unité Gouvernance et prévention des crises) veillera à l'assurance-qualité pour ce projet.

Le PNUD Cameroun travaillera avec des acteurs/partenaires expérimentés, notamment l'Université de Maroua, la plateforme Cohésion sociale²² et des ONG telles que International Emergency Development Aid (IEDA), Plan International, INTERSOS, AFAADA et Catholic Relief Services. Concernant les homologues nationaux, le PNUD entend collaborer avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique (MINJEC). Cette plateforme contribuera à l'organisation et à la facilitation de formations, de réunions d'information et de dialogues. Les partenaires potentiels (Plan International Cameroun, INTERSOS et IEDA), qui ont l'habitude des programmes « argent contre travail »/HIMO, seront utiles pour mettre en place l'approche 3x6 élaborée par le PNUD en vue de promouvoir l'emploi des jeunes. Cette approche repose sur des éléments classiques de la création d'emplois et du soutien des moyens de subsistance : générer des revenus immédiats, injecter du capital dans l'économie locale et diversifier les moyens de subsistance. Le PNUD collaborera avec le MINJEC et le FNUAP pour l'accompagnement psychosocial destiné aux jeunes.

UNICEF Cameroun

L'UNICEF Cameroun a trois composantes qui contribueront à la réalisation du projet : Éducation, Protection de l'enfance et Communication aux fins du développement. Sur le terrain, l'UNICEF possède un bureau à Maroua, dans la région de l'Extrême-Nord, qui est pleinement opérationnel et dispose des capacités nécessaires pour gérer le projet dans le département du Logone et Chari. L'équipe est composée d'un responsable du bureau local, qui supervise la mise en place des programmes sur le terrain et les relations avec les pouvoirs publics, ainsi que des responsables Éducation, Protection de l'enfance et Communication aux fins du développement, notamment. Chaque membre de l'équipe passe 30 % de son temps à Kousséri à mettre en place les programmes et à assurer un suivi avec les partenaires.

²² La plateforme Cohésion sociale a été mise en place par le PNUD dans l'objectif d'appuyer ses initiatives de résolution des conflits et de cohésion sociale, ainsi que la prévention de l'extrémisme violent dans la région de l'Extrême-Nord.

Sur le plan de l'exécution, l'UNICEF peut s'appuyer sur des partenaires solides, avec lesquels elle a travaillé sur un projet similaire, tels que Plan Cameroun et d'autres ONGs. Concernant la composante radio, elle travaillera avec Equal Access, une ONG qui connaît bien les questions d'éducation civique. En travaillant avec des ONGs et des organisations communautaires, l'UNICEF s'assure que les activités des programmes bénéficient de l'adhésion et de l'appui des populations locales.

Ce projet s'appuiera sur les programmes de l'UNICEF, dont l'objectif est de renforcer les capacités des populations afin d'atténuer l'impact du conflit en cours. La composante « éducation » s'attachera à former les enseignants, en concertation avec le ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) au soutien psychosocial, et à instaurer un environnement scolaire plus sûr. Les écoles et les populations seront ainsi préparées à la réduction du risque de conflit. La composante « communication aux fins du développement » se concentrera sur la communication interpersonnelle, ainsi que sur des activités au niveau des radios et des clubs d'auditeurs portant sur la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent. Elle mettra l'accent sur la participation entière et durable des populations, en particulier des enfants scolarisés, des parents, des enseignants et des associations de mères d'élèves dans les zones ciblées. Les médias traditionnels locaux, comme les théâtres ambulants, favoriseront le dialogue et renforceront la sensibilisation de la population. Les autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles participeront à l'élaboration d'actions en rapport avec la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent, afin d'enseigner les comportements sans risques aux communautés qu'elles côtoient. Les réseaux sociaux, les structures communautaires, les mouvements associatifs, les écoles et les médias diffuseront des messages véhiculant un contre-discours. La composante « protection de l'enfance » de l'UNICEF Cameroun utilisera son nouveau programme pour cibler les adolescents et les jeunes de moins de 19 ans à risque. L'UNICEF Cameroun continuera à répondre aux besoins de soutien psychosocial des enfants vulnérables en proposant des lieux adaptés aux enfants. Enfin, avec ses partenaires locaux, l'UNICEF travaillera aussi avec les leaders communautaires locaux pour repérer les enfants susceptibles d'être exploités.

PNUD Tchad

Le PNUD Tchad a deux composantes : Gouvernance, paix et sécurité et Développement durable et capital humain. Le premier sous-groupe dispose d'une équipe de projet composée d'un conseiller principal pour les questions de transition et de deux volontaires internationaux des Nations Unies (VNU) en charge de la mise en œuvre d'un projet visant à lutter contre les menaces de radicalisation perçues au sein des populations tchadiennes. Ce projet couvre la région de N'Djamena, la région du lac (Bol), la région de Kanem (Mao) et le Logone Oriental. À ce jour, on peut noter les résultats suivants : élaboration d'un manuel de formation destiné aux instructeurs islamiques (prédicateurs, chefs religieux et marabouts) et création d'un réseau d'étudiants afin de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.

Le Tchad met également en œuvre un projet régional visant à renforcer la sécurité humaine et la résilience des communautés au Sahel. Ce projet s'inscrit dans l'action plus vaste

déployée par le PNUD afin de rendre opérationnelle la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et ce d'une manière cohérente et qui entend régler les problèmes régionaux par des interventions ciblées au niveau communautaire. Ils travaillent en étroite collaboration avec le conseiller pour les questions de paix et de développement (PDA). La Directrice pays assure le contrôle-qualité du projet.

Les partenaires d'exécution potentiels sont le Conseil des affaires islamiques du Tchad, qui dirige les efforts de sensibilisation et de mobilisation des jeunes, la plateforme des femmes, l'association des chefs traditionnels, des agriculteurs et des éleveurs, ainsi que les ministères de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et de la Sécurité publique, qui sont les principaux ministères chargés de la lutte contre l'extrémisme violent.

UNICEF Tchad

L'UNICEF Tchad a trois composantes qui doivent contribuer à la réalisation du projet : l'éducation, la protection de l'enfant et la communication pour le développement.

Il n'y a qu'une heure et demie de route entre N'Djamena et Guitté. Par conséquent, à l'échelle locale, le projet sera mené depuis N'Djamena en collaboration avec des autorités décentralisées et des associations locales. S'agissant en particulier de la mise en œuvre du projet, l'UNICEF nouera un partenariat avec des associations ayant l'habitude de travailler avec les communautés locales sur des sujets liés à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale, telles que des associations de femmes ou de jeunes comme la Cellule de liaison et d'information des associations féminines (CELIAF) ou la compagnie artistique et culturelle Hadre Dounia. L'organisation travaillera également avec des autorités traditionnelles ou administratives locales, comme elle le fait déjà dans toutes les autres zones qui nécessitent une intervention d'urgence, pour faciliter l'adhésion de la population au projet et la pérennité de celui-ci. Enfin, à l'échelle nationale, l'UNICEF entend collaborer avec des organismes de haut niveau, à l'instar du Conseil supérieur des Affaires Islamiques, et conclure un partenariat durable avec le ministère de l'Éducation, comme c'est déjà le cas avec celui de la Défense et celui de la Justice, dès lors que ses activités sont susceptibles de concerner les forces armées.

L'UNICEF dispose de dispositifs de suivi qui s'appuient sur un soutien technique solide fourni par un service de planification, de suivi et d'évaluation, ainsi que par un spécialiste de l'assurance-qualité et une unité chargée des partenariats. Pendant toute la durée du projet, le personnel technique basé à N'Djamena réalisera des visites sur le terrain à intervalles réguliers, conjointement avec les services de l'État concernés. Chaque mois, les organisations partenaires collaborant à des projets dans le cadre d'une intervention d'urgence doivent signaler les progrès à l'UNICEF, ce qui donnera lieu à une analyse des performances publiée dans un rapport de situation mensuel qui sera rendu public.

Ce projet s'appuiera sur les programmes actuels et antérieurs de l'UNICEF Tchad, et notamment sur le projet « Appui à la réinsertion des retournés de la République Centrafricaine (RCA) et soutien aux communautés hôtes du Tchad » qui a été financé par l'Union européenne et mené sous l'égide de l'UNICEF Tchad en 2015-2016 en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Haut Commissariat des

Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM)). En tout, 80 650 retournés (dont 60 % de jeunes et d'enfants) ont bénéficié de ce programme, ainsi que 320 000 membres de communautés hôtes dans le sud du Tchad.

S'il obtient les financements nécessaires, ce projet IRF aura également valeur de test pour l'ensemble de l'Équipe Pays des Nations Unies au Tchad et au Cameroun, car il s'agira du premier programme transfrontalier élaboré entre les deux pays face à la menace de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités des Nations Unies bénéficiaires				
	ENTITÉ 1 : PNUD Cameroun	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente (2016)		Financement de base, autres ressources, gouvernement camerounais	6 960 000	0
Année financière en cours (2017)	Toutes les informations ne sont pas encore disponibles	Financement de base	1 363 000	0
	ENTITÉ 2 : UNICEF Cameroun	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente (2016)		ressources régulières, dons, comités nationaux	42 500 000	7 000 000
Année financière en cours (2017)		ressources régulières, dons, comités nationaux	30 000 000	7 000 000
	ENTITÉ 3 : PNUD Tchad	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente (2016)			51 022 322	0
Année financière en cours (2017)			24 059 632	0
	ENTITÉ 4 : UNICEF Tchad	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente (2016)		ressources régulières de l'UNICEF, autres ressources (gouvernement, donateurs, etc.)	48 238 879	20 444 518
Année financière en cours (2017)		ressources régulières de l'UNICEF, autres ressources (gouvernement, donateurs, etc.)	29 866 536	19 737 980

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet

Les mécanismes de coordination ci-dessous serviront également pour la gestion du projet

Un comité de pilotage transfrontalier composé de représentants des ministères, des agences des Nations Unies, des donateurs et d'organisations de la société civile sera constitué afin de superviser le projet et d'orienter la réalisation des objectifs fixés dans le descriptif du projet. On prévoit que ce comité soit présidé par les ministères en charge de la Planification et les Coordonnateurs résidents des deux pays. Des représentants du PBSO et des conseillers pour les questions de paix et de développement (PDA) y participeront également de manière virtuelle. En outre, d'autres partenaires essentiels de la prévention de l'extrémisme violent dans la région (l'UE, l'USAID, l'Allemagne et l'UA) pourront ponctuellement être invités à participer aux réunions du comité de pilotage.

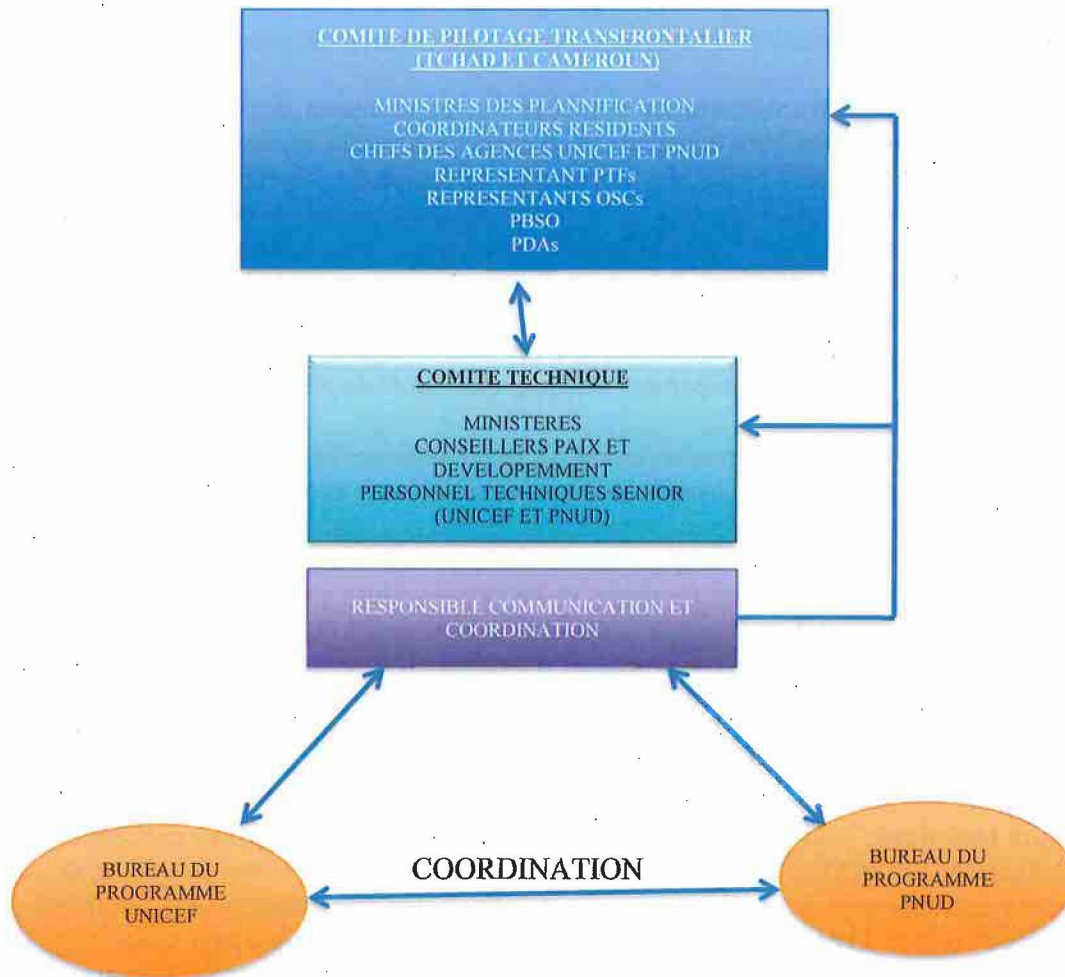
Ce comité aura pour fonction de prendre des décisions stratégiques en matière de politiques et de management à chaque fois que cela s'avérera nécessaire, par exemple pour approuver le plan de travail annuel et les rapports trimestriels. Il pourra autoriser toute modification substantielle des plans trimestriels adoptés et atténuer les problèmes qui pourraient survenir entre les organisations d'exécution du projet et les organisations extérieures. Le comité fixe une orientation en vue d'améliorer les performances du projet et joue un rôle essentiel dans l'évaluation finale en validant le processus d'évaluation et le rapport y afférent. Il se réunira lors du lancement du projet, à mi-parcours et à la fin du projet. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées si nécessaire. Ce comité jouera également un rôle crucial en proposant une sensibilisation de haut niveau aux enseignements à tirer du projet.

Un comité technique, composé du personnel technique senior des ministères concernés, du PNUD et de l'UNICEF, et présidé par les conseillers pour les questions de paix et de développement, apportera un soutien technique et définira une orientation pour garantir la bonne mise en œuvre du projet. Il se réunira une fois par mois dans chaque pays et une fois par trimestre dans l'un des pays. Ce projet sera déployé par les Équipes de projet existantes de l'UNICEF et du PNUD, qui auront été renforcées. Les PDA au Tchad et au Cameroun se chargeront de la supervision et de la coordination du projet, en étroite coopération avec la direction des deux entités des Nations Unies bénéficiaires. Ces dernières et les équipes seront épaulées par un responsable de la coordination et de la communication chargé d'effectuer un suivi des dépenses pour l'ensemble du projet, de communiquer en temps utiles sur la base de rapports publiés par les entités bénéficiaires et de fournir un appui administratif au comité de pilotage. Les responsabilités ainsi que le mode de collaboration des deux comités seront précisés dans les termes de référence.

Le responsable de la coordination et de la communication (RCC) sera recruté, basé à N'Djamena et placé sous l'autorité directe des Coordonnateurs résidents dans les deux pays. Afin de garantir la réalisation de toutes les activités du projet, les spécialistes du suivi et de l'évaluation, ainsi que des questions financières au sein des entités des Nations Unies bénéficiaires appuieront le responsable de la coordination et de la communication à recueillir les données et à élaborer les rapports financiers. Il/elle fera office de secrétariat

pour toutes les réunions de gestion de projet. Le coût de ces réunions est inclus dans le budget de chaque entité bénéficiaire.

ORGANISATION ET STRUCTURATION



b) Gestion des risques

Le projet est fortement tributaire de la capacité de son personnel à accéder directement aux zones ciblées et à pouvoir y circuler librement. Cependant, on part également de l'hypothèse selon laquelle, pour les deux pays, la situation en matière de sécurité à la frontière et, en particulier, dans les zones adjacentes au Cameroun, restera fragile, ce qui peut avoir des conséquences importantes sur les produits ou interrompre les activités du projet. Ce risque est jugé important et sera suivi avec l'aide du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS). On pourrait atténuer le risque en ajustant les activités du projet, par exemple en les étendant dans les communautés ciblées par le programme qui sont plus faciles d'accès.

Tableau 5 – Modèle de gestion du risque

Risques pour les résultats du PBF	Probabilité d'occurrence	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Une dégradation de la sécurité ou une situation d'instabilité. Par exemple, un accès restreint aux zones du projet	Élevée	Élevée	En collaboration étroite avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) et les autorités locales, la situation sera examinée à intervalles réguliers pour anticiper les menaces sérieuses pour la sécurité. Les ajustements nécessaires seront décidés en fonction de cette évaluation. (CR et PDAs)
Difficulté à trouver les partenaires appropriés	Moyenne	Élevée	L'équipe du projet choisira en priorité les partenaires actifs sur le terrain
Les événements météorologiques, en particulier les pluies abondantes et les inondations, susceptibles de toucher les zones concernées	Faible	Élevée	Des sites de remplacement seront définis et/ou les activités transfrontalières auront lieu durant la saison sèche

par le projet et de retarder les activités
Les tensions politiques et sociales qui font obstacle à la mise en œuvre du projet

Moyenne

Élevée

(Comité de pilotage)
Le RCC collaborera étroitement avec les chefs traditionnels et religieux, ainsi qu'avec leurs homologues nationaux entre les parties prenantes, afin d'atténuer les tensions

En cas de dégradation des relations entre le Cameroun et le Tchad et/ou de fermeture de la frontière entre Kousseri et N'Djamena, il sera difficile pour l'équipe du projet de se rendre à Kousseri afin d'y réaliser les activités transfrontalières prévues

Faible

Élevée

Suivi à intervalles réguliers des relations entre le Tchad et le Cameroun et de la situation à la frontière, encouragement à renouer les relations entre les deux pays et à rouvrir la frontière (RCC et comité de pilotage)

Manque de coordination entre les différents acteurs des Nations Unies chargés de la mise en œuvre du projet

Moyenne

Faible

Réunions de coordination mensuelles à l'échelon national ; réunions trimestrielles transfrontières du comité technique ; réunions du comité de pilotage et réunions supplémentaires si nécessaire ; RCC partagera son temps entre le Tchad et le Cameroun (RCC)

c) Suivi et évaluation

Les PDA et les directeurs de programme des entités des Nations Unies bénéficiaires sont chargés d'effectuer, en continu, un suivi fondé sur la mise en œuvre, y compris l'élaboration de données de référence pour le projet, en veillant en particulier à : (i) la gestion efficace des ressources, (ii) la qualité des résultats annuels et finaux, (iii) un examen périodique et des missions conjointes sur le terrain, l'élaboration d'un recueil des bonnes pratiques et sa diffusion, les synergies entre les différentes composantes du projet, avec d'autres projets du PBF et avec des projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires.

Le responsable de la coordination et de la communication veillera à ce que l'équipe du projet produise un rapport semestriel d'ici au 15 juillet et un rapport annuel d'ici au 15 novembre, que devra approuver le comité de pilotage du projet transfrontalier et qui sera transmis au PBSO et au Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF-O). Les entités chargées de la mise en œuvre dans les deux pays, épaulées par leurs responsables du suivi et de l'évaluation, doivent présenter des rapports succincts, avec des données ventilées par sexe, au responsable de la coordination et de la communication à des fins de consolidation et de contrôle de la qualité.

Pendant la phase finale du projet, un consultant international sera chargé de conduire une évaluation externe afin de mesurer les produits ainsi que les résultats globaux du projet au regard des objectifs spécifiés dans la proposition de projet initiale ou révisée. Les entités des Nations Unies bénéficiaires ont budgété le coût de cette évaluation et coordonneront le processus. Le PBSO devrait être consulté pendant la phase de rédaction des termes de référence. Le rapport d'évaluation sera présenté au comité de pilotage pour validation finale et envoyé au PBSO, qui le publiera sur son site Web.

d) Dispositions administratives (cette partie utilise des formulations types, merci de la laisser telle quelle)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires (MPTF) des NU fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au PBF. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)³ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires

doit, en tant qu'Agent administratif du PBF :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du PBF.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du PBF. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
- Des rapports d'avancées annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
- Des rapports narratifs finaux, à soumettre au plus tard 3 mois après l'achèvement des activités en question ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril) ;
- Des états financiers finaux et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le

document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;

- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du PBF sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du PBF sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à adresser au bureau du MPTF au format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	PBF/ Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD Cameroun, UNICEF Cameroun, PNUD Tchad et UNICEF Tchad	
Partenaire(s) d'exécution :	Ministères : Économie et Développement territorial/Jeunesse/Éducation/Administration territoriale et gouvernance locale/Sécurité publique Plateforme Cohésion sociale Université de Maroua ONGs et OSCs internationales et nationales Organisations communautaires	
Site :	Extrême-Nord du Cameroun et région du Hadjer-Lamis au Tchad	
Budget approuvé du projet :	2 999 567 dollars US	
Durée du projet :	Date de démarrage proposée : 01/12/ 2017	Date d'achèvement proposée : 30/05/2019
Descriptif du projet :	Le projet améliorera la paix et la stabilité dans les zones frontalières ciblées, en luttant contre les facteurs qui favorisent les conflits et l'extrémisme violent.	
Domaine de priorité du Fonds :	Priorité 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (2.3 Prévention/gestion des conflits)	
Résultats du projet :	1. Le renforcement des mécanismes frontaliers, inter et intracommunautaires et l'amélioration de la confiance entre les forces de sécurité et les populations contribuent à une détection précoce et à l'atténuation pacifique des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones ciblées, avec une attention particulière portée à la participation des femmes et des jeunes. 2. Les jeunes et les populations vulnérables participent de plus en plus aux processus décisionnels et se lancent dans des activités rémunératrices. Les médias et les programmes scolaires diffusent des messages véhiculant un contre-discours.	
Activités principales du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations transfrontalières sont dotées des compétences requises pour prévenir l'extrémisme violent, en particulier <i>via</i> la participation des femmes et des jeunes - Dialogue conjoint et activités communautaires destinés à améliorer les relations avec les acteurs de la sécurité civile - Les mécanismes de paix communautaire sont mis en relation avec les mécanismes d'alerte précoce et de réaction rapide - Amélioration de l'accès à d'autres opportunités socio-économiques pour les jeunes, hommes et femmes - Élargissement de l'espace de dialogue et de l'appui aux contre-discours/discours alternatifs 	

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Les jeunes ont les moyens de prévenir et de réagir à la violence dans leur communauté, et de devenir des artisans de la paix par leur participation aux processus de gouvernance locale et de consolidation de la paix- La capacité des établissements d'enseignement formel et des écoles coraniques à repérer et aider les enfants/jeunes vulnérables est renforcée |
|--|--|

Nom du pays : Cameroun / Tchad										
Dates du projet : 05 décembre 2017 – 31 mai 2019										
Domaine de priorité du Fonds : Priorité 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (2.3 Prévention/gestion des conflits)										
<p>Théorie du changement pour l'IRF : La théorie du changement qui préside à ce projet repose sur plusieurs hypothèses : en renforçant le dialogue, les mécanismes de prévention et d'atténuation des conflits dans la région transfrontalière du Cameroun et du Tchad, en faisant davantage participer les femmes et les jeunes dans les mécanismes locaux de gouvernance et de consolidation de la paix et en améliorant la confiance entre les populations locales et les forces armées/de sécurité, alors on peut réduire le potentiel de violence et, partant, accroître la paix et la stabilité dans ces zones. Par ailleurs, si, d'une part, les populations vulnérables et les jeunes qui habitent dans les zones ciblées ont accès à des moyens de subsistance alternatifs et à des opportunités économiques pour augmenter leurs revenus et si, d'autre part, le système éducatif formel et informel est mieux équipé et préparé à répondre aux problèmes liés à l'extrémisme violent, et peut donner aux jeunes des compétences qui contribuent à leur employabilité, alors ces derniers seront plus résilients et moins susceptibles d'être recrutés par Boko Haram ou d'autres groupes armés, et plus susceptibles de contribuer à la paix et à la stabilité.</p>										
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1				Année 2		Étapes
				T1	T2	T3	T4	T5	T6	
Resultat 1: Le renforcement des mécanismes frontaliers, inter et intracommunautaires et l'amélioration de la confiance entre les forces de sécurité et les populations contribuent à une détection précoce et à l'atténuation pacifique des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones ciblées, avec une attention particulière portée à la participation des femmes et des jeunes.		Indicateur de résultat 1 a: Nombre de conflits inter et intracommunautaires résolus pacifiquement grâce à des mécanismes de résolution des conflits Niveau de référence : 200 Cible : 310	Couverture médiatique et rapports de projets, informations fournies par les leaders communautaires, réalisation d'une étude indépendante au terme du projet							
		Indicateur de résultat 1 b: Pourcentage de membres d'une communauté satisfaits des mécanismes locaux de prévention et d'atténuation des conflits Niveau de référence : 0 Cible : 50 %	Couverture médiatique et rapports de projets, informations fournies par les leaders communautaires, réalisation d'une étude indépendante au terme du projet							
	Produit 1.1	Indicateur de résultat 1.1.1								
	Les populations transfrontalières sont dotées des compétences requises pour prévenir l'extrémisme violent, en particulier via la participation des femmes et des jeunes	Nombre de jeunes et de femmes participant aux mécanismes locaux/communautaires de prévention de l'extrémisme violent/d'atténuation et de prévention des conflits Niveau de référence : 0	Informations fournies par les rapports établis dans le cadre des mécanismes de suivi et d'évaluation							

		Cible : 240 (dont 30 % de femmes)							
		Indicateur de résultat 1.1.2 Nombre de dialogues transfrontaliers menés entre les communautés sur des questions liées aux conflits locaux, comme les problèmes communs et les meilleures pratiques Niveau de référence : 0 Cible : 3	Rapports d'activités						
	Produit 1.2 Renforcer la confiance entre les chefs traditionnels et locaux et les acteurs de la sécurité pour améliorer les relations entre la population et les forces de sécurité	Indicateur de résultat 1.2.1 Pourcentage de personnes qui font confiance aux forces armées et de sécurité à l'échelle locale Niveau de référence : 53% Cible : + 20 %	Enquête de perception						
		Indicateur de résultat 1.2.2 (a) a) Nombre d'acteurs formés dans le domaine de la sécurité (droits de l'homme, égalité homme/femme, protection de l'enfant) Niveau de référence : 0 Cible : 450	Rapports d'activités						
		Indicateur de résultat 1.2.2 (b) b) Pourcentage d'acteurs formés dans le domaine de la sécurité (droits de l'homme, égalité homme/femme, protection de l'enfant) qui montrent qu'ils ont conscience des enjeux locaux Niveau de référence: 0 Cible: 70%	Évaluation après formation						
		Produit 1.3 Les mécanismes de paix communautaires sont mis en relation avec les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide	Indicateur de résultat 1.3.1 Nombre de systèmes d'alerte précoce opérationnels Niveau de référence : 1 Cible : 8	Rapports de suivi et d'évaluation					
		Indicateur de résultat 1.3.2	Travaux/documents de						

	alternatifs, par exemple par le biais des radios communautaires, du théâtre, des séries télévisées	Niveau de référence : 0 Target : 50							
		Indicateur de résultat 2.2.2 Nombre d'émissions radiophoniques dirigées par des jeunes sur des radios communautaires Niveau de référence : 0 Target : 2	Émission de radio, reportages						
	Produit 2.3 Les jeunes ont les moyens de prévenir et de réagir à la violence dans leur communauté, et de devenir des artisans de la paix	Indicateur de résultat 2.3.1 Nombre d'initiatives communautaires dirigées par des jeunes et relatives à la consolidation de la paix, à la résolution des conflits et à la lutte contre l'extrémisme violent Niveau de référence : 0 Cible : 20	Rapports d'activités, rapports de suivi et d'évaluation						
		Indicateur de résultat 2.3.2 Nombre de dispositifs communautaires de soutien psychosocial Niveau de référence : 0 Cible : 10	Protocoles d'association disponibles au premier semestre, disponibilité des plans d'action au deuxième semestre, liste de présence aux réunions mensuelles						
		Indicateur de résultat 2.3.3 Nombre de dialogues intergénérationnels prônant des valeurs sociales positives, et destinés à changer les normes relatives à la masculinité, et à promouvoir la non-violence et l'égalité hommes-femmes auprès des jeunes et des chefs traditionnels et religieux Niveau de référence : 0 Cible : 15	Liste de présence/inscription des personnes concernées, rapports d'activité						
		Indicateur de résultat 2.3.4	Liste de						

		<p>Nombre de filles et de garçons (de 10 à 19 ans) ayant bénéficié d'un soutien psychosocial et d'un programme pour l'acquisition de compétences pratiques</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2 500</p>	<p>présence/inscription des personnes concernées disponibles à la fin de la semaine</p>						
		<p>Indicateur de résultat 2.3.5</p> <p>Nombre de forums rassemblant des responsables, des femmes et des jeunes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 20</p>	<p>Rapports d'activité, rapports de suivi et d'évaluation</p>						
	<p>Produit 2.4</p> <p>La capacité des établissements d'enseignement formel et des écoles coraniques à repérer et aider les enfants/jeunes vulnérables est renforcée</p>	<p>Indicateur de résultat 2.4.1</p> <p>Nombres d'écoles intégrant un module d'éducation pour la paix dans le programme scolaire</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 16</p>	<p>Documents du système d'éducation, observations</p>						
		<p>Indicateur de résultat 2.4.2</p> <p>Nombre d'enfants vulnérables supervisés par des enseignants formés, dans les établissements d'enseignement formel et les écoles coraniques</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 500</p>	<p>Informations fournies par les enseignements et listes de présence</p>						

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

Liens avec le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) du Cameroun (2013-2017/2018-2020) et du Tchad (2017-2021)

Pilier 1 : Développement des opportunités d'emplois décents et de l'inclusion sociale

Effet 1.1. : D'ici à 2020, les femmes et les jeunes ont un accès accru et équitable aux opportunités d'emplois décents et sont économiquement plus autonomes.

Pilier 4 : Résilience, relèvement précoce et sécurité alimentaire

Effet 4.1. : D'ici à 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques.

Résultat stratégique 3 : Gouvernance, paix et sécurité

Effet 6. D'ici à fin 2021, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'État de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés.

Effet 7. D'ici à fin 2021, l'État met en œuvre une politique nationale de développement impulsant une croissance inclusive engendrant la création d'emplois et d'opportunités notamment en faveur des jeunes et des femmes y compris les réfugiés.

